

## Conditions Générales de Vente

Version applicable à compter du 22/09/2026

Les présentes conditions générales de vente (ci-après dénommées « **Conditions Générales** ») s'appliquent de plein droit, dans leur version en vigueur, à l'ensemble des prestations de service (ci-après les « **Prestations** »), telle que détaillée dans les présentes, proposée par AdéÉducation immatriculée sous le numéro SIRET 10283333200012, dont le siège social est situé au 142 Rue Lucien Sampaix 42300, Roanne (ci-après « **Prestataire** »), auprès de ses clients (ci-après le « **Client** »).

Les prestations concernent : l'éducation canine, comprenant des bilans comportementaux, des séances d'éducation individuelles et collectives (proposées à l'unité ou sous forme de forfaits 4, 6 ou 8 séances), des balades collectives encadrées ainsi que des prestations de pet-sitting (garde d'animaux).

Les Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet, à tout moment et sans préavis, de modifications ultérieures, la version applicable aux Prestations proposés aux Clients est celle en vigueur à la date de validation de sa Commande. Ces modifications n'affecteront pas les Commandes d'ores et déjà validées. Elles prévalent sur tout autre document, sauf dérogation expresse et écrite convenue entre les parties.

Toute validation d'une commande implique, de la part du Client, l'acceptation express, entière et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente.

Le Prestataire et le Client sont ci-après dénommés individuellement la « **Partie** » et ensemble les « **Parties** ».

\*\*\*

### Article 1- Définitions

Dans les présentes Conditions Générales de Vente, les termes commençant par une majuscule, qu'ils soient au singulier ou au pluriel, auront la signification suivante entre les Parties :

- **Commande** - désigne toute demande et signature d'un contrat effectuée par le Client auprès du prestataire impliquant l'acceptation préalable et sans réserve des présentes Conditions Générales de Vente ainsi que le paiement du prix correspondant.
- **Prestations** : désigne la ou les prestations de services que le Prestataire s'engage à accomplir au bénéfice du Client.
- **Contrat** : désigne le contrat et/ou la proposition commerciale établi par le Prestataire à l'attention du Client et comprenant les Prestations sollicitées par ce dernier.
- **Animal** : désigne le ou les chiens du Client, présentés par ce dernier au Prestataire dans le cadre des Prestations (bilan comportemental, séances, balades collectives, pet-sitting).

## **Article 2 – Objet**

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet d'établir les conditions et modalités techniques, juridiques et financières dans lesquelles le Prestataire réalise les prestations de service demandées par le Client. Les Conditions Générales de Vente constituent, conformément à l'article L.441-1 du code de commerce, le socle unique de la relation commerciale entre les Parties. Les Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client qui en fait la demande.

## **Article 3 – Description des prestations**

Les Prestations proposées par AdéÉducation sont destinées aux propriétaires ou futurs propriétaires de chiens, afin de répondre aux besoins du client et à l'accompagner dans la compréhension, l'éducation ou la rééducation de son animal, le détail et le fonctionnement de chaque activité sont définis ci après :

Les bilans comportementaux ont pour objet d'observer l'Animal, d'identifier les difficultés rencontrées et de proposer des recommandations adaptées.

Les séances individuelles ou collectives sont destinées à accompagner le Client dans la mise en œuvre de ces recommandations..

Les balades collectives sont encadrées par le Prestataire et organisées selon les conditions de sécurité qu'il estime nécessaires.

Les prestations de pet-sitting consistent à assurer la garde ou les visites de l'Animal selon les modalités précisées au Contrat ou convenues entre les Parties.

## **Article 4 – Modalités de Commande**

La demande de Prestation de service par le Client implique une commande qui s'effectue par une prise de contact par email ou téléphone. A ce titre, toute Prestation fait l'objet d'un Contrat signé

La commande est validée uniquement après signature du Contrat par le Client. Ainsi que la Signature et validation écrite (papier ou électronique).

Pour les forfaits de 4, 6 ou 8 séances, le Client s'engage à utiliser les séances selon les conditions de validité et la durée d'utilisation. Sauf accord écrit du Prestataire, un forfait est personnel, non cessible et ne peut être échangé contre une autre Prestation.

Les présentes Conditions Générales de Vente sont accessibles au Client, à tout moment, en pied de page du Site.

Le Prestataire se réserve le droit de refuser une commande si les conditions d'exécution ne sont pas réunies.

Le Prestataire peut notamment refuser, interrompre ou adapter une Prestation lorsqu'il estime que l'Animal présente un risque pour lui-même, pour une personne ou pour un autre animal, lorsque les informations communiquées par le Client sont insuffisantes ou inexactes, ou lorsque les conditions matérielles ou météorologiques ne permettent pas une réalisation sécurisée. Dans ce cas, les modalités de report ou de remboursement sont appréciées selon la situation et les conditions du Contrat.

## **Article 5 – Prix et modalités de paiement**

### **5.1. Tarifs**

Les Prestations proposées par AdéÉducation sont délivrées au tarif en vigueur figurant sur le Contrat lors de la Commande du Client. Les prix des Prestations peuvent inclure : les frais de déplacement, les fournitures et matériels.

Les prix sont indiqués en euros, hors taxes ou/et toutes taxes comprises, et tiennent compte de la TVA applicable au jour de la Commande. Lorsque le Prestataire bénéficie du régime de franchise en base de TVA, la facture est établie sans TVA et porte la mention légale applicable.

Le tarif applicable est celui indiqué sur le Contrat au moment de la validation de la Commande par le Client. Aucun remboursement ne pourra être accordé en cas de différence de tarif liée à une variation des prix entre la date de Commande du Client et les offres promotionnelles éventuellement appliquées postérieurement.

Le Prestataire s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment. Toutefois, le Prestataire s'engage à facturer la Prestation au prix indiqué lors de la Commande réalisée par le Client. Toute nouvelle Commande pourra néanmoins être proposée selon les nouveaux tarifs en vigueur, ce que le Client reconnaît et accepte.

Les tarifs proposés par le Prestataire comprennent les rabais et ristournes que cette dernière est amenée à octroyer.

### **5.2. Conditions de règlement**

Le prix des Prestations est exigible en totalité au moment de la validation de la Commande et doit être réglé par le Client au plus tard 15 jours après la signature du Contrat.

Le règlement peut s'effectuer en espèce, virement ou chèque au moment de la Commande.

En communiquant ses informations bancaires lors de la Commande, le Client autorise Le Prestataire à débiter le compte du montant du prix indiqué sur le Contrat.

Aucun escompte n'est appliqué pour paiement anticipé.

### **5.3. Retards de paiement**

Lorsqu'un Client ne procède pas au paiement des sommes dues lors de la Commande, même partiellement, celui-ci sera redevable de plein droit, sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire :

- d'une indemnité forfaitaire de quarante (40) euros pour recouvrement au titre de l'article L.441-10 du code de commerce, ou de toute autre disposition qui s'y substituerait ou la compléterait ;
- d'intérêts de retard d'un montant équivalent au taux de refinancement de la Banque Centrale Européenne (BCE) majoré de dix (10) points, appliqué au montant hors taxes de sommes dues, jusqu'au paiement effectif de la totalité de la somme en principal et accessoire.

En outre, le Prestataire se réserve le droit de suspendre les Prestations de service jusqu'à régularisation complète de la situation. Cette suspension ne donne lieu à aucun report, remboursement ou indemnisation au profit du Client.

Le Prestataire ne sera responsable d'un quelconque préjudice qui pourrait résulter pour le Client de l'application du présent article.

## **Article 6 – Obligations des parties**

### 6.1. Obligations du Client

Le Client s'engage à procéder au paiement de l'intégralité du prix des Prestations pour lesquelles il a accepté et signé les précédents Contrat correspondants. Le défaut de paiement entraîne l'arrêt automatique de la Prestation sans que cela ne puisse donner lieu à aucun remboursement en cas de paiement partiel ou indemnisation.

Le Client demeure responsable de la restitution de tout matériel, accessoire, clé ou moyen d'accès éventuellement confié au Prestataire dans le cadre du pet-sitting.

Tout déplacement inutile ou intervention impossible pourra être facturé.

Le Client garantit être le propriétaire de l'Animal ou être dûment autorisé à le confier au Prestataire et s'engage à communiquer toute information utile relative à son identité, son état de santé, ses traitements, ses antécédents comportementaux, ses réactions envers les personnes ou les congénères, ainsi que toute circonstance susceptible d'affecter la sécurité de la Prestation.

### 6.2. Obligations du Prestataire

Le Prestataire s'engage à réaliser les Prestations pour Commander par le Client, de façon professionnelle avec tous les soins et diligences nécessaires.

Dans le cadre du pet-sitting, le Prestataire s'engage à respecter les consignes raisonnables communiquées par le Client concernant l'alimentation, les habitudes, les sorties, les soins courants convenus et les modalités d'accès au domicile, sous réserve des impératifs de sécurité et des limites de la Prestation.

Le Client est informé et reconnaît que le Prestataire n'est tenue qu'à une obligation de moyen quant aux résultats pouvant être obtenus par le Client à l'issue de la réalisation des Prestations et non une obligation de résultats notamment, mais sans s'y limiter, même si ceux-ci ont été portés à la connaissance du Prestataire directement ou indirectement.

## **Article 7 – Annulation**

Le Client a la possibilité d'annuler la Prestation en adressant au Prestataire une notification écrite, par email à l'adresse [ade.education42@gmail.com](mailto:ade.education42@gmail.com) ou par téléphone.

En cas d'annulation communiquée plus de sept (7) jours calendaires avant la date prévue de la Prestation, le Client pourra obtenir le remboursement intégral des sommes versées ou le report de la Prestation.

Si l'annulation intervient entre sept (7) jours calendaires et quarante-huit (48) heures avant la date de la Prestation, le Prestataire conservera cinquante pour cent (50 %) du prix au titre de frais d'annulation.

Toute annulation effectuée moins de quarante-huit (48) heures avant la date de la Prestation, ou toute absence du Client le jour de la Prestation sans motif légitime, entraînera la conservation de l'intégralité du prix de la Commande par le Prestataire, aucun remboursement n'étant alors possible.

Le Prestataire réserve la faculté d'annuler la Commande ou en cas de survenance d'un cas de force majeure. Dans une telle situation, le Client sera informé dans les meilleurs délais et pourra choisir soit

d'obtenir le remboursement intégral des sommes déjà versées, soit de reporter. Le Client ne pourra prétendre à aucune autre indemnité du fait de cette annulation ou de ce report.

## **Article 8 – Droit de rétractation**

Lorsque le Client est un consommateur et que le contrat est conclu à distance ou hors établissement, il dispose en principe d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, conformément à l'article L.221-18 du Code de la consommation. Le Client peut exercer ce droit en adressant au Prestataire une déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant sa volonté de se rétracter.

Lorsque le Client demande expressément que la Prestation commence avant l'expiration du délai de rétractation, il reconnaît que, s'il se rétracte alors que la Prestation a commencé, il devra payer le montant correspondant au service déjà exécuté jusqu'à la communication de sa décision. Lorsque la Prestation est entièrement exécutée avant la fin du délai de rétractation à la demande expresse du Client et après reconnaissance de la perte de son droit de rétractation, ce droit ne pourra plus être exercé.

Le droit de rétractation ne s'applique pas aux Clients professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle, sous réserve des dispositions impératives éventuellement applicables.

## **Article 9 – Garanties – Responsabilités**

### 9.1. Santé, sécurité et comportement de l'Animal

Le Client déclare que les informations communiquées sur l'Animal sont exactes et complètes. Il informe immédiatement le Prestataire de toute maladie, blessure, traitement, particularité comportementale, peur, agressivité, morsure antérieure ou autre élément pouvant présenter un risque. Le Client doit signaler notamment toute situation susceptible de rendre une séance, une balade collective ou un pet-sitting inadapté.

### 9.2. Identification, vaccinations et prévention

Le Client s'engage à ce que l'Animal possède des vaccins à jour. Pour les Prestations collectives, le Prestataire peut demander la présentation de justificatifs nécessaires à la sécurité du groupe.

### 9.3. Matériel

Le Client fournit un matériel adapté, en bon état et compatible avec l'Animal, sauf fourniture contraire prévue à la Commande. Le Prestataire peut refuser l'utilisation d'un matériel qu'il estime dangereux ou inadapté.

### 9.4. Morsure ou incident

En cas de morsure, tentative de morsure, comportement dangereux ou incident impliquant l'Animal, le Prestataire pourra interrompre immédiatement la Prestation et prendre toute mesure raisonnable nécessaire à la sécurité des personnes et des animaux.

Le Client reconnaît avoir été informé que les Prestations d'éducation canine ne remplacent pas une consultation vétérinaire. En cas de suspicion de maladie, douleur, trouble neurologique ou comportemental nécessitant une prise en charge médicale, le Prestataire pourra recommander au Client de consulter un vétérinaire ou un professionnel de santé animale compétent.

Les Parties sont responsables conformément au droit commun, de leurs manquements l'une vis-à-vis de l'autre dans le cadre de l'exécution des relations contractuelles.

Le Client reste responsable des dommages causés par son Animal lorsqu'ils résultent d'un comportement ou d'une information qu'il connaissait ou aurait dû connaître et qu'il n'a pas signalé au Prestataire, sous réserve des règles légales applicables et de la responsabilité propre du Prestataire.

Le Prestataire recommande au Client de vérifier qu'il dispose d'une assurance responsabilité civile couvrant les dommages susceptibles d'être causés par son Animal. Le Prestataire déclare disposer d'une assurance responsabilité civile professionnelle adaptée à son activité.

Le Client reconnaît que le Prestataire est tenu à une obligation de moyen quant aux résultats pouvant être attendus par le Client. Le Prestataire met en œuvre toutes les diligences nécessaires afin de fournir un prestation opérationnelle de qualité, sans garantir toutefois l'atteinte d'objectifs particuliers propres au Client.

#### **Article 10 – Publications de l'avis du Client / Droit à l'image**

A l'issue des Prestations, le Client a la possibilité d'émettre un avis, retour ou témoignage concernant son expérience avec le Prestataire, sous format écrit ou en vidéo.

En soumettant un avis sur le Site, les réseaux sociaux ou toute autre plateforme en ligne d'avis exploitée par le Prestataire, le Client accepte que son avis, accompagné éventuellement de son identité et/ou de son image et/ou sa voix lorsqu'elle est partagée par ce dernier, puisse être reprise, reproduite, exploitée et publiée, traduite et/ou adaptée par le Prestataire sur son Site ainsi que tout autre support de communication (réseaux sociaux, newsletter, page de vente, etc.) à titre gracieux, à des fins promotionnelles et de communication pour la durée d'existence de la Prestation ou au maximum pour une durée de quinze (15) ans.

De même, Le Client autorise expressément le Prestataire à photographier ou filmer les clients. Le Prestataire est seul propriétaire des photos et vidéos réalisées et pourra les utiliser à des fins de communication, de promotion, de publication sur tout support (site internet, réseaux sociaux, brochures, publicités, etc.) pendant une durée de quinze ans et pour le monde entier.

En cas de refus, le Client doit en informer le Prestataire avant le début de la prestation.

Le Client ne pourra prétendre à aucune rémunération ou compensation pour l'utilisation de l'image des participants par le Prestataire dans le cadre des activités de communication mentionnées ci-dessus.

En conséquence, le Client autorise le Prestataire à fixer, disposer pleinement, reproduire, représenter, adapter, communiquer et diffuser, par tout moyen technique et sur tous supports connu ou inconnus à ce jour, son identité, son image et/ou sa voix en cas de communication d'un avis, témoignage et/ou expérience en lien avec les Prestations.

Cette autorisation est accordée sans limitation quant au nombre de reproductions, représentations et adaptations réalisées, pour le monde entier, notamment s'agissant d'Internet et des droits numériques.

Nonobstant la précédente disposition, le Client reconnaît que l'arrivée au terme de la présente autorisation de droit à l'image n'entraînera pas pour le Prestataire une obligation de retrait automatique desdits éléments du Client, d'ores et déjà publiés et diffusés conformément à la présente autorisation, sur tous les supports précités.

Le Client pourra toutefois, à tout moment, solliciter le Prestataire pour obtenir le retrait ou la modification de son avis en contactant cette dernière par courrier électronique à l'adresse [ade.education42@gmail.com](mailto:ade.education42@gmail.com) le Prestataire s'efforcera de répondre à la demande du Client dans un délai raisonnable.

#### **Article 11- Protection des données personnelles**

Pour les besoins de la réalisation des Prestations, le Prestataire est amenée à collecter et traiter des données personnelles du Client en tant que responsable de traitement en application du Règlement Général à la Protection des Données personnelles (UE 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (dit "RGPD") et de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 telle que modifiée le RGPD (ci-après ensemble la « **Réglementation** »).

Les données personnelles collectées par le Prestataire, telles que notamment l'identité du Client, ses coordonnées professionnelles (adresse, email, téléphone) et coordonnées financières, sont strictement nécessaires à la gestion des relations contractuelles entre les Parties.

A ce titre, les données personnelles du Client seront conservées pendant toute la durée des relations contractuelles entre les Parties, puis pendant une durée maximale de trois (3) ans ou pendant les durées minimales de conservation exigées par des dispositions légales et réglementaires.

Le Prestataire et ses Partenaires sont seuls destinataires des données personnelles transmises. Toutefois, le Client est informé que certaines des données personnelles collectées sont susceptibles d'être transmises aux sociétés et notamment les partenaires commerciaux (services techniques, financiers, etc.), considérés comme sous-traitants au sens du RGPD, lorsque cela s'avère strictement nécessaire.

Conformément au RGPD, le Prestataire met en œuvre des mesures techniques et organisationnelles appropriées afin de garantir un niveau de sécurité adapté aux données personnelles traitées.

Le Client conserve l'entière propriété de ses données personnelles et peut, dans ce cadre, exercer l'un ou plusieurs des droits prévus par les articles 15 à 21 du RGPD et notamment son droit d'accès, son droit de suppression, son droit de rectification, son droit de limitation ou son droit de portabilité. Le Client dispose également d'un droit d'opposition à ce que ses Données personnelles soient utilisées à des fins de prospection commerciale par le Prestataire.

Ce droit peut être exercé en écrivant par courriel à le Prestataire en indiquant son nom, prénom, e-mail, à l'adresse email suivante : [ade.education42@gmail.com](mailto:ade.education42@gmail.com)

Une réponse lui sera apportée dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de la demande, hors demande considérée comme excessive ou dument justifiée.

Le Client bénéficie également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

## **Article 12 – Force majeure**

Le Prestataire ne pourra pas être tenu responsable en cas d'impossibilité ou de retard dans l'exécution de la Commande ou de la réalisation qui serait due à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. La force majeure sera déterminée en cas de survenance d'un événement imprévisible, extérieur et indépendant de la volonté des Parties, rendant impossible l'exécution des obligations essentielles des Parties.

Dans de telles conditions, la réalisation de la Commande, ainsi que les obligations des Parties, seront suspendues à l'initiative de l'une des Parties, à compter de la notification de cette cause exonératoire par l'une des parties à l'autre des Parties et cela jusqu'à sa cessation.

Si l'événement de force majeure dure plus de soixante (60) jours, Contrat pourra être résilié de plein droit, sans formalité judiciaire, par l'une ou l'autre des Parties par notification écrite à l'autre partie.

Il en sera notamment ainsi en cas d'incendie, grève, lock-out, inondations, catastrophe naturelle, guerre, émeute, réquisition, décision gouvernementale, blocage ou interruption totale ou partielle des services de télécommunications, informatiques, internet ou des réseaux électriques, cyberattaque, pandémie, virus, crise sanitaire ou plus généralement de tout autre événement de force majeure tel que retenu par la jurisprudence.

La survenance d'un événement de force majeure ne saurait donner lieu au versement de dommages-intérêts ou pénalités de retard.

## **Article 13 – Loi applicable – Attribution de juridiction**

Les présentes Conditions Générales sont soumises à la loi française. Elles sont rédigées en langue française.

Dans le cas où les Conditions Générales seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

**TOUT LITIGE RELATIF AUX CONDITIONS GÉNÉRALES FERA L'OBJET D'UNE TENTATIVE PRÉALABLE DE RÈGLEMENT AMIABLE ENTRE LES PARTIES.**

En cas de réclamation, le Client est invité à contacter préalablement le Prestataire par écrit à l'adresse [ade.education42@gmail.com](mailto:ade.education42@gmail.com)

Conformément aux articles L.611-1 et suivants du Code de la consommation, le Client consommateur peut, après avoir adressé une réclamation écrite préalable au Prestataire et en cas d'échec de cette démarche, recourir gratuitement au médiateur de la consommation dont relève le Prestataire : Fabien MARCEL 65 avenue de Lyon - 42300 ROANNE, <https://mediateur-loire.fr>.

À défaut de règlement amiable, le litige sera soumis aux juridictions compétentes conformément aux règles de droit commun. Lorsqu'il s'agit d'un Client consommateur, les règles de compétence protectrices du Code de la consommation demeurent applicables.

**Article 15 – Dispositions générales**

15.1. Les Conditions Générales expriment l'intégralité des obligations des Parties. Elles remplacent toutes propositions antérieures, correspondances ou déclarations d'intention. Les Conditions Générales ne peuvent être modifiées que par accord préalable écrit et conjoint des Parties.

15.2. Si une des dispositions des présentes Conditions Générales était ou devenait nulle ou inopposable, la validité des autres dispositions ne s'en trouverait pas affectée. La disposition nulle ou inopposable serait alors remplacée par une clause économiquement équivalente et se rapprochant le plus possible de l'intention initiale des Parties.

15.3. Le fait que le Prestataire n'exige pas l'application d'une clause quelconque des présentes Conditions Générales, que ce soit de façon permanente ou temporaire, ne pourra en aucun cas être considéré comme une renonciation aux droits de cette dernière découlant de ladite clause ou à une suppression de cette dernière. Une telle renonciation n'aura d'effet que si elle est exprimée par écrit signé par une personne dûment habilitée à cet effet.